



ÉTABLISSEMENT

ACTIS (38)
25 avenue Constantine

38100 Grenoble

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

ACTIS (38), 25 avenue Constantine, 38100 Grenoble, FRANCE. Courriel : marchespublics@actis.fr. Code NUTS : FRK24.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.actis.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : OPH

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Logement et développement collectif

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre de Maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement urbain du quartier de l'Abbaye à Grenoble : Opérations de constructions de logements locatifs sociaux.

II.1.2) Code CPV principal

71200000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Accord-cadre à marchés subséquents de Maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement urbain du quartier de l'Abbaye à Grenoble : Opérations de constructions de logements locatifs sociaux.

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71200000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK24

Lieu principal d'exécution : Grenoble – Abbaye – Rue René Cassin

II.2.4) Description des prestations

PHASE CANDIDATURE : Accord-cadre à marchés subséquents de maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement urbain du quartier de l'Abbaye à Grenoble : Opérations de constructions de logements locatifs sociaux. Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier de l'Abbaye, 3 bâtiments vont être démolis et laisserons la place à 3 bâtiments neufs (un par îlot).

La présente consultation prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents. Le marché subséquent n°1 concernera la première reconstruction correspondant à un immeuble de 16 logements locatifs sociaux sur l'îlot Nord du quartier de

l'Abbaye. Les éventuels marchés subséquent suivants porteront sur les 2 autres îlots dans l'hypothèse où ACTIS serait retenu comme opérateur pour leur reconstruction.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre d'opérateurs envisagé : 3

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Compétences recherchées :

- Un ou plusieurs architectes avec indication du mandataire
- Economiste de la construction
- Un BET thermique et fluide
- Un BET Haute Qualité Environnementale
- Un BET structure
- Un BE VRD
- Un pilote de chantier

Veillez à télécharger et se référer au règlement de candidature pour ce qui est relatif aux compétences techniques et références attendues.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Profession d'architecte - article 3 de la loi no 77-2 du 03/01/1977

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 01 février 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette publication concerne la PHASE DE SELECTION DES CANDIDATURES de la présente procédure restreinte.

Missions demandées : Base - EXE - OPC.

Aucune exclusivité des bureaux d'études n'est demandée.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE 2 place de Verdun , 38022 GRENOBLE FRANCE. Tél. +33 476429000. E-mail : greffe.ta-grenoble@juradm.fr. Adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE 2 place de Verdun , 38022 GRENOBLE FRANCE. Tél. +33 476429000. E-mail : greffe.ta-grenoble@juradm.fr. Adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

28 décembre 2020